RCS : BAR LE DUC
Code greffe : 5501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00186
Numéro SIREN : 797 559 275
Nom ou dénomination : MR ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2013 sous le numéro de dépôt 1335

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BAR LE DUC

5 Rue François de Guise
CS 20950
55014 BAR LE DUC CEDEX
Fax : 03.29.45.10.10
Tél : 03.29.79.09.39

SCP PAQUIN - BALEZEAUX
23 avenue Garibaldi
55100 VERDUN

V/REF :
N/REF : 2013 B 186 / 2013-A-1335

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BAR LE DUC certifie qu'il a reçu le 22/11/2013, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 11/10/2013
- Démission(s) de gérant(s)

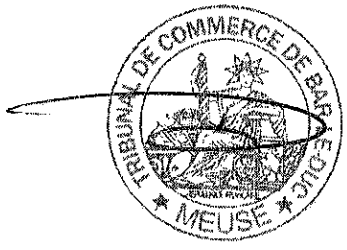
Concernant la société

MR ASSOCIES
Société à responsabilité limitée
21 rue de la Gare
55100 Chattancourt

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-1335 le 22/11/2013

R.C.S. BAR LE DUC 797 559 275 (2013 B 186)

Fait à BAR LE DUC le 22/11/2013,
LE GREFFIER



«MR ASSOCIES»
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 21 Rue de la gare
55 100 CHATTANCOURT
797 559 275 RCS BAR-LE-DUC

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11/10/2013

Le 11 octobre 2013 à 9h00, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :
- Monsieur Patrick RENAUD, propriétaire de 500 parts sociales,
- Monsieur Jean-Luc MARCOUX, propriétaire de 500 parts sociales.

Tous les associés étant présents, l'assemblée peut avoir lieu.

Monsieur Jean-Luc MARCOUX, gérant associé, préside la séance. Il déclare que tous les documents ont été transmis dans les délais légaux aux associés et que l'ordre du jour est le suivant :
- Démission d'un co-gérant,
- Autorisation donnée au gérant pour acheter un fonds de commerce,
- Autorisation donnée au gérant pour souscrire des emprunts,
- Pouvoirs à donner,
- Questions diverses.

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture de son rapport, prend acte de la démission de Monsieur Patrick RENAUD de son mandat de co-gérant à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale autorise Monsieur Jean-Luc MARCOUX, à signer l'acte d'achat du fonds de commerce de restauration rapide, pâtisserie, saladerie, sandwicherie, viennoiserie, pizzas, salon de thé, terminal de cuisson connu sous le nom « Les délices du Fournil » situé et exploité à Verdun (55), Forum place Maurice Genevoix, dans le centre Leclerc moyennant 40 000,00 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

RP

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale autorise Monsieur Jean-Luc MARCOUX à contracter un ou plusieurs emprunts bancaires pour un montant global de 120 000,00 euros, destiné à financer ledit fonds de commerce, ainsi que les matériels et travaux inhérents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIÈME RESOLUTION

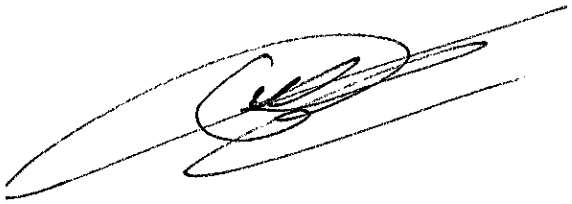
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Plus personne ne demandant la parole, les associés ont signés le présent procès verbal.

Fait à CHATTANCOURT
Le11/10/2013

Patrick RENAUD



Jean-Luc MARCOUX

